Arrêté n° AR26-0604 portant création de l'Unité de Recherche en émergence M3S

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu les statuts et les règlements intérieurs en vigueur de l'établissement ;
Vu la délibération n°2019/49 portant processus de reconnaissance du statut d'Unité de Recherche des structures de recherche de l'UTT ;
Vu l'avis favorable du Comité Social d'Administration en date du 24 septembre 2026 portant sur la création de l'unité **M3S** ;
Vu l'avis favorable du Conseil scientifique en date du 29 septembre 2026 portant sur la création de l'unité **M3S** ;
Vu l'avis du Comité de direction en date du 20 octobre 2026 ;
Vu la proposition du Directeur à la recherche en date du 26 octobre 2026 ;

ARRÊTE

Article unique

L'unité de recherche **M3S** (Matériaux, Mécanique, Modélisation et Simulation) est labélisée Unité de recherche en émergence à compter du **1er janvier 2027** pour une durée de 2 **ans**.

Fait à Troyes, le 02 novembre 2026

Le Directeur de l'UTT, Pr Christophe COLLET

Original : Service des affaires juridiques
Copie : Recherche
Diffusion : ENT

Université de technologie de Troyes
12 rue Marie Curie - CS 42060 - 10004 Troyes cedex • +33 (0)3 25 71 76 00 • SIRET 191 010 602 00032
utt.fr